

Appel à candidature 2023 pour un contrat doctoral fléché sur l'équipe pilote « Formation et recherche collaborative » (Forco)

Ampiric
(Aix Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseIgnement pour l'éduCation)

Aix-Marseille Université

1. Contexte

Le pôle pilote Ampiric (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseIgnement pour l'éduCation), coordonné par Aix-Marseille Université, lance un appel à candidature pour financer un contrat doctoral, fléché sur les travaux de son équipe pilote « Formation et recherche collaborative » (Forco).

Ampiric vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux faisant face aux plus grandes difficultés scolaires, dans leurs apprentissages des savoirs fondamentaux, en oeuvrant à une meilleure compréhension des processus d'enseignement-apprentissage en soutenant des recherches fondamentales et/ou finalisées par les besoins de l'éducation et de la formation (Cf. résumé du projet en annexe 1 et projet accessible à l'adresse <https://www.univ-amu.fr/ampiric>).

Le pôle s'appuie sur un périmètre scientifique interdisciplinaire composé de 23 laboratoires (annexe 2), et se fonde sur une meilleure articulation entre la recherche, la formation et le terrain, afin de faire émerger des cercles vertueux de production et de transfert de connaissances, et de favoriser le déploiement d'une dynamique de communautés de pratiques, ayant à cœur l'amélioration des apprentissages pour tous.

Depuis 2022, le tryptique recherche-terrain-formation s'est formalisé dans la constitution d'équipes pilotes, regroupant chercheurs et/ou enseignants-chercheurs, et/ou cadres de l'éducation nationale, et/ou enseignants, autour d'axes stratégiques contribuant à faire émerger de nouvelles connaissances scientifiques et savoirs pertinents pour la pratique professionnelle, en lien avec l'amélioration de l'apprentissage des savoirs fondamentaux. De manière générale, ces équipes interdisciplinaires et pluri-catégorielles se placent à la croisée de la recherche fondamentale, de la formation initiale et continue et du terrain scolaire afin de favoriser les transferts de connaissance, les synergies et les collaborations.

2. L'équipe pilote « Formation et recherche collaborative » (Forco)

L'équipe pilote « Formation et recherche collaborative » (FORCO) associe des chercheurs de deux laboratoires d'AMU (ADEF, LEST) et des cadres de l'Éducation nationale. Elle s'intéresse aux dispositifs de formation des enseignants, et en particulier aux « constellations », dispositif

institutionnel récent de formation continue des professeurs des écoles adossé aux plans mathématiques et français. Poursuivant une double visée épistémique et transformative, le projet de l'équipe s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire en sciences de l'éducation et de la formation, au croisement de différentes orientations scientifiques (didactique, psychologie du travail, sciences du langage, sociologie).

Le projet se focalise sur l'analyse du déploiement dans l'académie d'Aix-Marseille des constellations, dispositif emblématique des modalités de formation – réflexives, collaboratives, ancrées dans les pratiques réelles de classe – préconisées par les enquêtes internationales en matière d'efficacité du « développement professionnel continu » des enseignants. Sa spécificité est de croiser différentes échelles d'analyse impliquées dans Ampiric (pilotage, formation, enseignement et apprentissages des élèves) en s'appuyant sur une méthodologie de recherche mixte, qui conjugue des enquêtes par questionnaires, par entretiens, par observations et enregistrements filmés des pratiques ordinaires de classe ou de formation, et l'analyse de traces écrites. Trois objectifs majeurs structurent le projet :

1. Analyser le fonctionnement des constellations à l'échelle de l'académie d'Aix-Marseille.
2. Identifier les manières dont les enseignants s'emparent de ce dispositif et mesurer l'impact des constellations sur leurs gestes professionnels et les apprentissages des élèves en classe.
3. Identifier les conditions d'expansion du dispositif dans d'autres contextes (formation initiale, enseignants du second degré, autres disciplines scolaires) et accompagner son développement à l'échelle du territoire.

Au-delà, le projet d'équipe FORCO s'inscrit dans la perspective d'élaboration d'un programme de recherche plus vaste centré sur l'analyse, la (trans)formation, voire la conception de dispositifs de formation à et par la recherche collaborative des acteurs de l'éducation.

3. Description du profil recherché

Profil général

Le·la candidat·e devra :

- Être titulaire d'un master 2 en Sciences de l'éducation et de la formation ou, le cas échéant, en sciences sociales.
- Bien connaître le champ des recherches en éducation et formation et en particulier celles relatives aux pratiques professionnelles des acteurs de l'éducation.
- Avoir le goût du travail empirique et maîtriser les démarches méthodologiques mixtes associant des analyses qualitatives (filmées, discours d'entretiens) et quantitatives (traitement statistiques de questionnaires).

Descriptif

La personne recrutée développera son projet de thèse dans le cadre du projet de recherche de l'équipe pilote FORCO du PIA3-Ampiric visant à analyser les effets des constellations et les conditions du déploiement de dispositifs de formation (initiale et continue) adossés aux recherches participatives dans l'académie d'Aix-Marseille. La thèse sera conduite sous la direction de Fabienne Brière¹ dans le laboratoire "Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation" (UR 4671) de l'université d'Aix-Marseille (AMU), rattaché à l'école doctorale (ED 356) "Cognition, Langage, Education". La thèse devra apporter une contribution significative aux problématiques de recherche portant sur l'analyse du dispositif des constellations en lien avec les actuelles politiques éducatives

¹ Selon le type de projet du·de la candidat·e, une co-direction est envisageable.

et de formation des enseignants. Pour autant, le doctorant ou la doctorante aura son autonomie de problématisation ou ceux que la conduite du travail empirique pourra faire émerger, en discussion avec la directrice de thèse.

Les champs principaux de recherche peuvent couvrir les disciplines contributives aux sciences de l'éducation et de la formation, dans la visée d'un travail empirique, mobilisant les méthodologies de l'enquête qualitative et quantitative. Le·la candidat·e projet devra montrer comment son projet peut contribuer à analyser le travail des enseignants et des formateurs dans les dispositifs des constellations à trois niveaux : (a) celui de l'activité déployée dans les constellations à partir de vidéos et d'entretiens (semi-dirigés, d'auto-confrontation simples et croisés, focus group) ; (b) celui de l'activité des enseignants conjointement à l'activité des élèves en classe à partir de vidéos et d'entretiens (semi-dirigés, d'auto-confrontation simples et croisés). et c) celui du pilotage et de la mise en œuvre du dispositif à l'échelle du territoire académique (enquête par questionnaires, entretiens). Une attention particulière sera apportée à la prise en compte d'orientations comparatistes en didactique au service de l'analyse approfondie des savoirs disciplinaires étudiés en constellation en lien avec les modalités de travail collaboratif dans les communautés de pratique/d'apprentissage.

Les trois années du contrat comprendront la rédaction de la thèse, la publication d'articles scientifiques et la participation à des colloques, des séminaires du laboratoire et du projet Ampiric.

Compétences

Le·la candidat·e devra :

- avoir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des pratiques d'enseignement, si possible en français et/ou en mathématiques et de formation, en particulier dans les dispositifs de recherche participatifs.
- être capable de mener un plan de gestion de données plurielles (qualitatives et quantitatives), intégrant la maîtrise de l'usage des principaux logiciels de traitement statistiques et des outils d'analyse des données qualitatives (films et entretiens) ;
- faire preuve de rigueur, d'organisation, du goût du travail en équipe, d'une réelle curiosité scientifique, d'une sensibilité à la pluralité des démarches méthodologiques et à la diversité des approches.

Contraintes et risques

Des déplacements seront réalisés sur les terrains d'étude : établissements scolaires dans l'académie d'Aix-Marseille.

4. Dossier de candidature

La personne recrutée sera accueillie dans l'unité de recherche ADEF, unité de rattachement de la porteuse de l'équipe pilote Mme Fabienne Brière. Le·la docteur·orante recruté·e se consacrera exclusivement au projet de recherche porté par l'équipe pilote.

L'examen des candidatures portera sur la qualité du dossier scientifique ainsi que sur celle du projet doctoral et son insertion dans les axes de recherche de l'équipe pilote Forco.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

1. Description complète du projet de thèse (maximum 5 pages) comprenant obligatoirement :
 - a. Titre
 - b. Nom du directeur ou des co-directeurs de la thèse
 - c. Résumé
 - d. Contexte scientifique/état de l'art/positionnement

- e. Objectifs et hypothèses
 - f. Méthodologie
 - g. Résultats attendus
 - h. Bref argumentaire sur la pertinence du projet pour AMPIRIC
 - i. Calendrier
2. CV du candidat complet
 3. Relevé de notes du Master (si disponible)
 4. Lettre de recommandation
 5. Lettre du directeur de recherche et du directeur de laboratoire

Date limite des candidatures : **le 10 mai 2023 à minuit**

Les dossiers de candidature sont à envoyer à mathilde.favier@univ-amu.fr; barbara.rouger@univ-amu.fr et nicolas.mascret@univ-amu.fr et devront être nommés de la sorte :

1. NOM_projet
2. NOM_CV
3. NOM_RelevéNotes
4. NOM_Recommandation
5. NOM_LettreDir

Auditions des candidats présélectionnés : **15 juin 2023**

Durée du contrat : 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2023

Rémunération (sur la base des montants 2021) : 1684.93€ brut mensuel (1359.83€ net)

Le doctorant aura la possibilité de demander une mission complémentaire (d'enseignement par exemple). Le montant du contrat doctoral sera alors de 2024.70 € brut par mois (1822,7 € net).

Pour tout renseignement complémentaire : mathilde.favier@univ-amu.fr

Annexe 1 : Ampiric – Résumé exécutif

AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d’Innovation, de Recherche, d’Enseignement pour l’Éducation) est un pôle pilote visant à améliorer durablement l’apprentissage des savoirs fondamentaux des élèves tout au long de leur parcours scolaire, notamment de ceux qui sont en difficulté. AMPIRIC se fonde sur le développement de travaux de recherche innovants, pour mieux informer l’évolution de la formation initiale et continue des enseignants, et développer, expérimenter, diffuser de nouvelles approches pédagogiques.

Le pôle s’appuie sur un périmètre scientifique interdisciplinaire composé 22 laboratoires, et développe des recherches collaboratives, en co-construction avec les équipes pédagogiques pour répondre aux préoccupations de terrain ; des recherches partenariales avec des entreprises privées, pour favoriser l’émergence d’outils pédagogiques innovants, qu’ils soient ou non issus de technologies numériques ; des recherches fondamentales, pour le développement de nouvelles connaissances scientifiques et pour accompagner la transformation des pratiques enseignantes. L’écosystème Ampiric se fonde ainsi sur une meilleure articulation entre la recherche, la formation et le terrain, afin de faire émerger des cercles vertueux de production et de transfert de connaissances, et de favoriser le déploiement d’une dynamique de communautés de pratiques, ayant à cœur l’amélioration des apprentissages pour tous.

5 objectifs stratégiques :

- Transformer la formation et l’accompagnement des enseignants pour faire évoluer leurs pratiques face aux défis liés aux apprentissages fondamentaux ;
- Favoriser les coopérations recherche-terrain en soutenant les recherches-actions et en faisant vivre des communautés de pratiques ;
- Améliorer la compréhension des processus d’enseignement-apprentissage des savoirs fondamentaux en soutenant des recherches fondamentales, finalisées par les besoins de l’éducation et de la formation ;
- Coproduire des outils et des applications au service des apprentissages fondamentaux au sein d’un CréativLab ;
- Diffuser et valoriser les ressources pédagogiques sur les apprentissages fondamentaux.

Un dispositif d’évaluation et de mesure d’impact repose sur un double suivi longitudinal : d’une part, un suivi des performances d’apprentissage des élèves et d’autre part, un suivi de la professionnalité enseignante de l’entrée en 1ère année de licence jusqu’à la formation continue des professionnels en exercice.

Dans un premier temps, le projet est expérimenté dans des réseaux académiques identifiés comme prioritaires de l’académie d’Aix-Marseille. Dans un second temps, il s’élargira aux autres réseaux académiques, à la région académique PACA et à l’Inspé de l’académie de Nice.

Coordonné par Aix-Marseille Université, AMPIRIC est mené en partenariat avec l’Académie d’Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l’Université Côte d’Azur (UNS), le CNRS, l’Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le Réseau Canopé, et la Région Sud.

Le projet est lauréat de l’appel à projet « Pôle Pilote de formation et de recherche en éducation » du volet Territoires d’Innovation Pédagogique du PIA3. Il est financé par la Caisse des dépôts et des Consignations pour une durée de 10 ans (2020-2030).

Annexe 2 : Unités de recherche partenaires d'Ampiric

UMR 7064 – **Centre Méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire** – MESOPOLHIS/AMU-CNRS-Science-Po – Directeur : Marc Bernardot

[UMR 7310](#) – **Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman** (IREMAM/AMU-CNRS) – Directeur : Richard Jacquemond, Directeur-adjoint : Cédric Parizot

[UMR 7303](#) – **Temps, espaces, langages. Europe méridionale, Méditerranée** (TELEMME/AMU-CNRS) – Directeur : Xavier Daumalin

[UMR 7317](#) – **Laboratoire d'économie et de sociologie du travail** (LEST/AMU-CNRS) – Directeur : Thierry Berthet

[UR 4671](#) – **Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation** (ADEF/AMU) – Directrice : Christine Poplimont

[UR 3274](#) – **Laboratoire d'Études en Sciences des Arts (LESA/AMU)** – Directeur : Jean-Michel Durafour

[UMR 7309](#) – **Laboratoire Parole et Langage (LPL/AMU-CNRS)** – Directeur : Laurent Prévot, Directeur-adjoint : Serge Pinto

[UMR 7020](#) – **Laboratoire d'Informatique et Systèmes** (LIS/AMU-CNRS) – Directeur : Frédéric Bechet, Directeur-adjoint : Eric Busvelle

[UR 3273](#) – **Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion** (PSYCLE/AMU) – Directrice : Nathalie Bonnardel

[UMR 7345](#) – **Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires** (PIIM/AMU-CNRS) – Directrice : Annette Calisti, Directeur-adjoint : Jean-Marc Layet

[UMR 7287](#) – **Institut des Sciences du Mouvement** (ISM/AMU-CNRS) – Directrice : Martine Pithioux, Directeur-adjoint : Gilles Montagne, Stéphane Viollet

[UMR 7291](#) – **Laboratoire de Neurosciences Cognitives** (LNC/AMU-CNRS) – Directeur : Thierry Hasbroucq, Directeur-adjoint : Boris Burle

[UMR 7031](#) – **Laboratoire de Mécanique Acoustique** (LMA/AMU-CNRS) – Directeur : Dominique Eyheramendy, Directeur-Adjoint : Pierre-Olivier Mattei

[UR 854](#) – **Centre Aixois d'Études Romanes** (CAER/AMU) – Directeur : Claudio Milanesi

[UMR 7290](#) – **Laboratoire de Psychologie Cognitive** (LPC/AMU-CNRS) – Directeur : Johannes Ziegler

[UMR 7304](#) – **Centre Gilles Gaston Granger** (CGGG/AMU-CNRS) – Directeur : Monsieur Pascal Taranto, Directeur adjoint : Giuseppe Di Liberti

[EA 849](#) – **Laboratoire de Psychologie Sociale** (LPS/AMU) – Directrice : Valérie Fointiat

[UMR 7373](#) – **Institut de Mathématique de Marseille** (I2M/AMU-CNRS) – Directeur : Peter Haissinsky

[EA 4128](#) – **Laboratoire d'informatique d'Avignon** (LIA/Université d'Avignon) – Directeur : Yannick Estève

[UMR 8245](#) – **Unité de Recherche Migrations et Société** (URMIS/ Université Paris Diderot – Université de Nice Côte d'Azur – IRD - CNRS) – Directrice : Swanie Potot

[UMR 7320](#) – **Bases, Corpus, Langages** (BCL/Université Nice Sophia Antipolis-CNRS) – Directrice : Fanny Meunier, Directeur-adjoint : Richard Faure

[LINE](#) – **Laboratoire d'innovation et numérique pour l'éducation** (LINE/URE Université Nice Côte d'Azur) – Directrice : Ana Chiaruttini

[IREM](#) – **Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques** (Service commun AMU)
Directeur : Olivier Gues

[LAPCOS](#) – **Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales** (LAPCOS, Université Côte d'Azur, UPR 7278) – Direction Edith Galy et Thierry Long

Annexe 3 : Critères d'éligibilité et de sélection des candidats

Les objectifs généraux des financements doctoraux AMPIRIC sont (i) soutenir des recherches en lien avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, raisonner, respecter autrui) ou des recherches plus transversales et systémiques sur des conditions d'apprentissage et des facteurs ayant un impact sur leur amélioration (ii) promouvoir les collaborations entre les équipes du pôle et (iii) soutenir des recherches de haut niveau international.

1. Critères d'éligibilité des superviseurs

1. Être rattaché à un laboratoire du périmètre d'AMPIRIC (voir Annexe 2 de l'appel à candidature)
2. Un membre d'AMPIRIC peut être le superviseur d'une seule candidature.
3. Un membre d'AMPIRIC qui est le superviseur au concours postdoc ne peut pas être le superviseur d'un projet doc **la même année** (et vice versa).

2. Critères d'éligibilité des candidats

1. Le projet doit porter sur une thématique en lien avec les objectifs scientifiques d'AMPIRIC
2. Le dossier doit être complet (voir texte de l'appel à candidatures)
3. Le candidat doit être éligible à l'inscription à l'école doctorale dont dépend le directeur principal.

3. Sélection des candidats pour l'audition

- Après la vérification de l'éligibilité des candidats, le bureau sélectionne pour chaque dossier 2 experts prioritairement au sein du CSI
- L'évaluation des dossiers par ces experts est basée sur les critères de sélection (voir point 4 ci-dessous).
- Les expertises sont transmises au CSI qui décide de la liste de candidat(e)s à auditionner.
- AMPIRIC est attentif à la parité des dossiers sélectionnés.

4. Critères de sélection

- Qualité du candidat (10 points)
 - Cours universitaire 50 %
 - Adéquation profil-projet 25 %
 - Intérêt du CV 25 %
- Qualité, originalité et faisabilité du projet (10 points)
- Interdisciplinarité, effet structurant pour AMPIRIC et cohérence avec la politique scientifique d'AMPIRIC (10 points)

5. Critères conflit d'intérêt pour les membres du jury

- 5.1. Être superviseur d'un candidat (% de participation égal ou supérieur à 50%).
- 5.2. Si un membre du jury appartient au même laboratoire ou à la même équipe que le superviseur, il lui est possible de siéger au jury mais sans participer aux votes éventuels sur ce dossier.

6. Audition

L'audition se déroule sous forme d'un entretien individuel (10 minutes de présentation et 15 minutes de questions). Les membres du jury délibèrent ensuite pendant 5 minutes. Une délibération générale a lieu après l'audition de l'ensemble des candidat.e.s pour arriver à la sélection finale.